

Paris, le 26 avril 2021

Amélia Lakrafi

Députée de la 10ème
circonscription
des Français établis
hors de France

Monsieur Jean-Yves Le Drian
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
Quai d'Orsay
75007 Paris

Monsieur le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères,

J'ai eu l'occasion de vous faire part à différents reprises du grand intérêt que je porte à nos CMS (centres médico-sociaux) à l'étranger qui jouent un rôle majeur pour la santé de nos concitoyens dans les pays où les structures de santé locales sont insuffisantes ou défaillantes. Dans la mesure où ils sont tous situés en Afrique (à l'exception du CMS de Pékin), j'ai pu mesurer lors de mes déplacements leur grande utilité et le dévouement de leurs personnels. Et c'est ainsi que je suis régulièrement en contact avec les médecins chefs français de ces CMS dont la crise actuelle n'a fait que démontrer une fois encore toute l'utilité.

Afin de mieux appréhender la situation sanitaire dans les pays de ma circonscription et en Afrique mais aussi pour recenser leurs besoins, j'ai organisé ces dernières semaines plusieurs entretiens avec eux. J'ai notamment pu dialoguer avec les médecins chefs des CMS de Brazzaville, Conakry et Bamako lors d'une visioconférence le 18 mars dernier. J'ai ensuite eu 2 réunions à distance individuelles avec la médecin-chef de notre CMS à Ndjamena puis avec le médecin-chef du CMS de Bangui. Il ne m'a pas été possible de m'entretenir autrement que par courriels avec le médecin-chef du CMS de Tananarive du fait de la situation sanitaire très dégradée que connaît Madagascar en ce moment et qui l'accapare totalement.

Parmi les demandes qui me semblent les plus intéressantes formulées par ces CMS et au sujet desquelles je vous sollicite aujourd'hui, on trouve notamment:

- la question de la présence d'un interne français au sein des CMS: cette idée est accueillie très favorablement par tous les médecins-chefs de CMS qui considèrent que cela serait très utile pour eux mais aussi pour l'interne qui pourrait se familiariser avec de nombreuses maladies tropicales notamment.

- la désignation d'un établissement hospitalier référent/partenaire en France, par exemple de l'AP-HP, qui permettrait aux médecins-chefs de CMS d'interroger et de recueillir l'avis de collègues spécialistes quand cela est nécessaire. Aujourd'hui, lorsqu'ils souhaitent solliciter l'avis de médecins d'une autre spécialité, chacun doit en effet passer par des contacts personnels ou interroger des établissements en France sans qu'aucun process ne garantisse qu'une réponse leur soit apportée.

C'est pourquoi je souhaite organiser dans un premier temps une réunion entre des représentants du ministère de la Santé et du MEAE (de la DFAE notamment) et de l'AP-HP pour examiner la faisabilité de ces 2 projets.

Dans un second temps, je propose d'organiser sous le patronage de vos ministères une réunion en ligne, à défaut hélas de pouvoir être physique, avec les médecins-chefs de CMS, les représentants de vos ministères et de l'AP-HP pour définir les meilleures modalités de mise en place concrète de ces projets.

Je vous remercie par avance pour vos retours et suis à votre disposition pour échanger ainsi que pour mettre en place ces 2 réunions. Je suis convaincue que la réalisation de ces actions sera extrêmement bénéfique pour la santé de nos ressortissants en Afrique - particulièrement dans le contexte actuel - et permettra d'accroître encore l'importance du rôle des CMS dans le dispositif sanitaire mis en place à l'étranger pour nos compatriotes.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Monsieur le ministre des Solidarités et de la Santé, l'expression de mes respectueuses salutations.

Amélia Lakrafi